**Annexe 1 - Note de présentation**

**3.1 du RC**

**Format**

* La note de présentation mentionnée à l’article 3.1 du règlement de consultation est à rédiger en pages 2 et 3. Cette note ne devra pas dépasser 2 pages pour détailler les 3 points exprimés ci-dessous.

**Contenu**

Cette note de présentation a pour but de mettre en avant :

1. La motivation du groupement pour ce projet et l'appréhension des éléments de programme (insertion dans le site, approche architecturale…),
2. L'organisation, les qualités et moyens humains du candidat individuel ou du groupement avec désignation d'un mandataire. Les effectifs préciseront l’importance du personnel d’encadrement et en distinguant les moyens sur la partie conception et sur la partie réalisation,
3. La coordination envisagée par le mandataire pour la conduite du projet et les titres d'études du chef de projet et des référents techniques (fournir cv en annexe).

**Architecte mandataire :**

**Architecte mandataire :**